



Sans aucune avancée sur le métier

Blanquer recadre les enseignants du primaire

Et c'est le Figaro qui le dit !

La circulaire de rentrée, qui définit les priorités pour l'année scolaire prochaine, apporte des recommandations précises sur l'apprentissage du vocabulaire en maternelle, de la lecture et des mathématiques.

Poursuivant sa sape politique et dogmatique des instructions officielles 2016, lesquelles sont toujours en vigueur, Blanquer a choisi de centrer sa circulaire de rentrée sur l'école primaire. Il confirme sa priorité au premier degré et sa volonté de donner un cadre précis pour l'apprentissage de la lecture et des mathématiques.

Le ministre innove également en accompagnant ce texte de documents de recommandations à l'adresse des enseignants de l'école maternelle, qui doit installer les bases des apprentissages. De quoi hérissier le SNUipp qui a déjà dénoncé depuis plusieurs mois déjà, la dérive autoritaire du ministre et sa mise en cause de la liberté pédagogique des enseignants.

Blanquer persiste à ne pas écouter la profession

Mais comme l'a déjà exprimé le ministre Blanquer, « liberté pédagogique » ne signifie pas « anarchie pédagogique ». « Il faut éviter qu'une fausse bienveillance n'aboutisse à retarder les apprentissages », explique le ministre de l'Éducation dans [une interview ce 29 mai à La Croix](#). Et « s'il faut personnaliser le parcours de l'élève (...), tous les enfants passent les mêmes étapes » ajoute-il.

Que dit concrètement cette [circulaire publiée au Bulletin Officiel](#) ? Pour l'école maternelle, le ministre fixe la priorité sur « l'enseignement structuré du vocabulaire oral ». Un enseignement qui, à ce jour, n'est pas réellement structuré, malgré des constats alarmants : à l'entrée au CP, 20% des élèves maîtrisent 200 à 250 mots, quand à l'opposé, 20% en maîtrisent 1200. « Ce déficit de vocabulaire, qui entraîne un défaut de compréhension orale, constitue par la suite un frein très important pour l'apprentissage de la lecture », écrit le ministre. « Pour que les élèves s'approprient la langue française, un enseignement régulier et structuré du langage est nécessaire dans toutes les classes de l'école maternelle ». Pour la « petite école », le ministre insiste aussi sur « la sécurité affective » des enfants et la « confiance en soi » que se doivent de transmettre les enseignants.

Le retour de l'ancienne école

Dans la lignée de ce qu'il a toujours affirmé, Blanquer fixe, pour la classe de CP, l'apprentissage syllabique de la lecture, autre sujet de controverse avec les syndicats d'enseignants et les sciences de l'éducation. « L'enjeu de cette classe est de conduire au plus vite les élèves à automatiser les procédures de décodage, à accéder à une lecture autonome et à une compréhension de ce qu'ils lisent », précise-t-il. Parmi les autres points clé pour l'école élémentaire : la « mobilisation du sens des quatre opérations » dès le CP ou encore la « dictée quotidienne sous ses différentes formes » et la « copie de leçons » en CM1 et CM2.

Enfin, le ministre prévoit un « pilotage » renforcé de l'action pédagogique des professeurs. Comme le petit guide orange, distribué l'an dernier, sur l'apprentissage de la lecture au CP, les enseignants seront cette année destinataires de guides sur le vocabulaire en maternelle, la lecture et l'écriture en CE1 ou encore la grammaire en élémentaire.

En voulant recadrer une fois de plus l'école primaire, Blanquer, avec la complicité de Macron, persiste à afficher sa politique de défiance contre les enseignants. De quoi accentuer leur mécontentement grandissant et à développer davantage des réflexes d'auto-défense et de résistance.



**Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr